LA LETTRE D'INFORMATION HEBDOMADAIRE

N° 275 DU LUNDI 8 JANVIER 2018

FOCUS

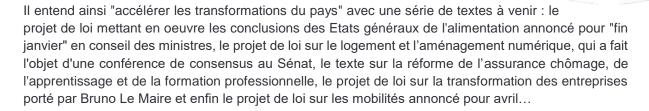
EXPERIMENTATION D'UN DROIT DE DEROGATION RECONNU AU PREFET	3
LA GUYANE, UN TERRITOIRE A FORT POTENTIEL SOLAIRE	3
FUTUR TRAITE INTERNATIONAL SUR LA PROTECTION DES OCEANS	7

LA TENDANCE

Gouvernement : Six mois déterminants mais à haut risque...

Le Premier ministre a détaillé, le 3 janvier, à l'issue d'un séminaire gouvernemental, le calendrier des réformes à venir.

Et le moins qu'on puisse dire c'est que le Gouvernement est pressé d'engager ce que la presse a qualifié de « train de réformes à grande vitesse ».



En parallèle de ces travaux législatifs, auront lieu la réforme du CICE et la remise à plat de des dispositifs « d'aide » en compensation de nos handicaps structurels...

Le Gouvernement devra en outre trancher sur le dossier Notre-Dame-des-Landes, soumettre au Parlement le projet de loi immigration, continuer la réforme institutionnelle avec notamment la réduction du nombre de parlementaires, poursuivre la réforme de l'État, baisser la vitesse sur les routes, régler le dossier du « Grand Paris »,faire voter la loi pour mieux lutter contre les violences sexuelles, engager le plan de refondation de l'Europe...

Le Premier ministre a aussi rappelé que le Gouvernement mettrait en oeuvre son "projet social" pour "renforcer la cohésion sociale et territoriale du pays".

Ce "projet social" passera, outre les projets évoqués plus haut, par la stratégie de lutte contre la pauvreté qui sera présentée en mars 2018, la mise en œuvre progressive d'offre "sans reste à charge" pour l'optique, les soins dentaires et les audio-prothèses, le 4e plan autisme et la conférence nationale Handicap au 1er semestre 2018. Le chantier de la réforme des retraites quant à lui sera lancé "au début du premier semestre 2018".

Ce programme imposera sans nul doute en 2018 un rythme d'enfer aux députés et à l'appareil d'Etat. Mais comme l'a dit le Président de la République lors de ses vœux : "Ces transformations ont commencé et se poursuivront avec la même force et le même rythme. Nous construirons une bonne part de notre avenir".



FEDOM ☎

DU CÔTÉ DU PARLEMENT

Parlement : reprise des travaux le mardi 16 janvier

La session ordinaire 2017/2018 reprendra le mardi 16 janvier à 9h30 au Sénat et à 15h à l'Assemblée nationale

Décès de l'ancien député de Mayotte Henry Jean-Baptiste

Après **Jean-François Hory**, député de Mayotte entre 1981 et 1986 et décédé fin décembre 2017, c'est un deuxième ancien parlementaire de l'île qui disparaît.

« Député de Mayotte de 1986 à 2002, Henry Jean-Baptiste est décédé vendredi 5 janvier à Paris. J'ai eu la chance de très bien le connaître puisque nous avons siégé près de dix ans ensemble au Parlement et que j'ai eu l'honneur de présider une commission parlementaire dont il était membre. Homme d'une grande culture, il était passionnément attaché à un territoire que, martiniquais d'origine, il avait adopté et défendait avec passion, notamment pour construire la départementalisation. Je présente à tous ses proches mes condoléances attristées. Jean Pierre Philibert

GOUVERNEMENT

Retour à la circonscription unique pour l'élection des députés au Parlement européen, avec adaptation si nécessaire

Gérard Collomb, Jean-Yves Le Drian et Nathalie Loiseau ont présenté un projet de loi pour le rétablissement d'une circonscription unique afin d'adapter le plafond des dépenses électorales et ainsi de maîtriser les dépenses. Le montant légal est donc porté à huit fois le montant été fixé pour chacune qui avait des circonscriptions par la loi du 11 avril 2003. Pour les Outre-Mer le plafond sera augmenté dans la limite de 2%, des frais de transport exposés par chaque liste de candidats, au départ et à

destination des départements et collectivités d'outre-mer.

Création de 100 nouveaux emplois aidés à Saint-Martin

Lors de son déplacement à Saint-Martin le 16 décembre, la ministre du Travail a signé trois contrats aidés avec les associations Le Manteau et Les Petits Palmiers. Après le passage de l'ouragan Irma, le gouvernement a, au total, créé cent nouveaux emplois aidés dans le secteur non marchand (association). Pour la Ministre, "les contrats aidés doivent être accordés aux entreprises qui s'engagent à former et accompagner les personnes ainsi recrutées». «Un contrat aidé n'est pas un but en soi. Il doit aider la personne à avoir plus de chances à obtenir un emploi», conçoit-elle.

Jusqu'à aujourd'hui, 237 contrats aidés ont été signés à Saint-Martin.

http://www.soualigapost.com/fr/actualite/18401/emploi/cr%C3%A9ation-de-100-nouveaux-emplois-aid%C3%A9s-%C3%A0-saint-martin

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

La Com de Saint Martin veut que les entreprises extérieures paient aussi la TGCA

Dans le cadre de la reconstruction, les marchés vont dépasser les milliers d'euros et la non facturation de la TGCA représentera des pertes importantes pour la COM. Aussi la collectivité cherche-t-elle à voir comment les entreprises situées en métropole, Guadeloupe ou ailleurs peuvent facturer la TGCA et la reverser à la collectivité.

Cela est aussi un moyen pour éviter la concurrence déloyale vis à vis des entreprises locales.

De son côté, le président de la CCISM, **Jean Arnell**, préconise des partenariats entre des entreprises locales et des entreprises extérieures afin de faire travailler au mieux les établissements saint-martinois.

http://www.soualigapost.com/fr/actualite/18393/fis

FEDOM 3

calit%C3%A9/reconstruction-la-com-veut-que-les-entreprises-ext%C3%A9rieures-paient-aussi-la

Le gouvernement calédonien arrête le budget primitif 2018

Le budget de reversement aux établissements publics est estimé à environ 70 milliards de francs, celui de répartition destiné aux collectivités à plus de 120 milliards de francs et un budget propre au gouvernement estimé à 65 milliards de francs. La maîtrise des dépenses est telle, que le gouvernement se prépare déjà pour 2019. Le projet passera en commission le 11 et 12

https://la1ere.francetvinfo.fr/nouvellecaledonie/go uvernement-arrete-budget-primitif-2018-546213.html

janvier au Congrès.

Lancement de l'expérimentation territoriale d'un droit de dérogation reconnu au préfet

Un décret paru le 29 décembre dernier (décret 2017-1845), permet à certains préfets, à titre expérimental, de déroger à certaines normes réglementaires « pour un motif d'intérêt général ». L'objectif est « d'évaluer, par la voie d'une expérimentation conduite pendant deux ans, l'intérêt de reconnaître au préfet la faculté de déroger à certaines dispositions réglementaires pour un motif d'intérêt général et à apprécier la pertinence de celles-ci ».

Sont concernés par ce décret, les préfets de région et de département de Pays-de-la-Loire et Bourgogne-Franche-Comté, les préfets des départements du Lot, Bas-Rhin, Haut-Rhin et de la Creuse ainsi que les préfets de Mayotte, Saint Barthélémy et Saint Martin.

Les dérogations portent sur les matières suivantes : subventions, concours financiers et dispositifs de soutien en faveur des acteurs économiques, des associations et des collectivités territoriales ; aménagement du territoire et politique de la ville ; environnement, agriculture et forêts, construction, logement et urbanisme ; emploi et activité économique ; protection et mise en valeur du patrimoine culturel et activités

sportives socio-éducatives et associatives.

https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=DAC7917017CEBDA5F592A28918B7AC53.tplgfr41s_1?cidTexte=JORFTEXT000036340460&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id&idJO=JORFCONT000036339087

La Guyane, un territoire au fort potentiel solaire

La Guyane fait partie des territoires les plus en pointe en matière de transition énergétique comme l'illustre sa Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE). Elle prévoit une production électrique issue à 85 % des énergies renouvelables d'ici à 2023. Aujourd'hui, l'énergie hydraulique constitue la principale ressource verte actuellement disponible en Guyane. L'hydroélectricité est incontournable, mais l'avenir est déjà aux autres énergies vertes. La Programmation Pluriannuelle de l'Energie insiste sur le développement de la biomasse, de l'éolien et du solaire. Des problèmes tels que le coût de production et la gestion des stocks freinent encore un développement rapide de la filière, mais des projets sont lancés comme dans la petite localité de Cacao où une centrale biomasse sera mise en service en 2019. Au niveau du solaire, après la mise en service, en 2015, de la centrale solaire de Toucan, un nouveau projet de centrale appelé Toucan 2 va voir le jour dans le cadre de l'appel a projet CRE II. La mairie de Montsinéry-Tonnégrande, co-constructeur de Toucan 2 avec EDF Energies Nouvelles, peut également s'enorqueillir des « efforts de soutien au déploiement de la transition énergétique sur son territoire »

http://www.lemondedelenergie.com/guyane-toucan-2-territoire-insulaire-solaire/2017/12/21/

Le Fongecif veut s'implanter à Saint-Martin

Aujourd'hui, plusieurs antennes du Fongecif sont déjà implantées en métropole et en outre-mer dont une en Guadeloupe, cependant il n'en existe aucune représentation à Saint Martin. **André Jabol** a formulé le souhait de passer une convention avec la Collectivité pour qu'il y ait un

VIE PUBLIQUE

FEDOM 2

référent sur le territoire et qu'il soit hébergé par la COM afin de pouvoir dispenser des « formations au tri, valorisation et collecte des déchets », Daniel Gibbs s'est dit satisfait de cette volonté et prêt à accompagner la démarche. De plus, le Fongecif Guadeloupe a débloqué une enveloppe de 4 millions d'euros pour financer les formations de salariés placés en activité partielle suite au passage d'Irma.

http://www.soualigapost.com/fr/actualite/18450/s ocial/le-fongecif-veut-s%E2%80%99implanter-%C3%A0-saint-martin



RECONSTRUCTION A SAINT-MARTIN ULTIME APPEL AU DON

Pour un don merci de compléter obligatoirement <u>le formulaire</u> et adresser un chèque à l'ordre de «Fondation de France – Entreprises pour les Antilles (réseau FEDOM)» à la Fondation de France Relations donateurs 40, avenue Hoche / 75008 PARIS ou <u>télécharger le RIB</u>

La FEDOM s'est associé à la Fondation de France pour que votre aide soit reversée sous forme de don d'urgence ou d'avance remboursable aux entrepreneurs saint-martinois. L'association « Initiative St Martin Active » coordonne l'action sur place via un comité d'agrément.

VIE ASSOCIATIVE

FEDOM &

VIE DE LA FEDOM

Tableau de Bord

Consultez les dernières données concernant les taux de chômage dans les DOM en Novembre 2017. Evolution sur un an et comparaison avec la France entière.

Voir les mises à jour de la semaine : https://fedom.org/wp-content/uploads/2017/03/TdB-fiche-actualis%C3%A9e-au-05.01.2018.pdf

Télécharger le tableau de bord intégral : https://fedom.org/wp-content/uploads/2017/03/TABLEAU-DE-BORD-FEDOM_def.pdf

Save the date : les prochains évènements de la FEDOM

 Vœux de la FEDOM, le lundi 29 janvier 2018

Inscription:

https://goo.gl/forms/2gdozAa1PAsYW7zG3

 Conseil d'Administration de la FEDOM le vendredi 2 mars 2018

La FEDOM donne la parole à... Nadia RAMASSAMY

Lire l'interview de la Députée de la 6eme circonscription de la Réunion et Présidente de l'Intergroupe Parlementaire des Outre-mer:

https://fedom.org/2017/12/28/la-parole-a-nadia-ramassamy-presidente-de-lintergroupe-parlementaire-des-outre-mer/

Notes et analyses de la FEDOM

Lire la note sur la loi de finance initiale 2018 :

https://fedom.org/2018/01/05/bilan-lois-definances-2018-1ere-partie-la-loi-de-finance-initiale-2018/

Lire l'analyse du futur projet de loi projet de loi visant à la création de nouvelles libertés et nouvelles protections professionnelles :

https://fedom.org/2018/01/03/projet-de-loi-pour-un-etat-au-service-dune-societe-de-confiance-dit-projet-de-droit-a-lerreur/

Lire l'analyse du projet de loi pour un État au service d'une société de confiance dit « projet de droit à l'erreur » :

https://fedom.org/2018/01/03/analyse-du-futur-projet-de-loi-projet-de-loi-visant-a-la-creation-de-nouvelles-libertes-et-nouvelles-protections-professionnelles/

Lire la note sur les grands axes de réforme de la Formation professionnelle et de l'apprentissage :

https://fedom.org/2018/01/03/les-grands-axes-de-reforme-de-la-formation-professionnelle-et-de-lapprentissage/

Chômage : la Réunion bonne élève des outre-mer ?

La récente publication des chiffres du chômage montre que sur un an, le nombre de chômeurs de catégorie A, c'est à dire de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et sans activité, a diminué de 0,6 % à la Réunion alors qu'il progressait partout ailleurs : + 0,6 %, en Guyane, de + 2,3 % en Guadeloupe, de + 4,3 % en Martinique et de + 7,9 % à Mayotte.

La Réunion fait même mieux que la France métropolitaine où la diminution du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A sur un an est seulement de 0,1 %.

Il reste que si on calcule le ratio demandeurs d'emploi/population totale, la Réunion à un coefficient de 15,94 contre 5,43 pour la France métropolitaine...il reste donc du chemin à parcourir.

FEDOM &

VIE DES ADHÉRENTS

Cuba. Corsaire International inaugure un vol Paris Santa Clara

Cette liaison aura une fréquence hebdomadaire. La flotte de Corsair international fera une brève escale à La Havane avant d'atterrir à Santa Clara. Le retour aura lieu directement depuis la capitale de la province cubaine de Villa-Clara jusqu'à Paris.

http://www.caraibcreolenews.com/index.php/caric reole/item/12308-cuba-corsaire-international-inaugure-un-vol-paris-santa-clara

Nathalie HO A CHUCK ABCHEE, nouvelle présidente par interim du MEDEF Guyane

Suite à la démission de **Stephan OHLICHER**, la présidence du MEDEF Guyane est assurée par Madame **Nathalie HO A CHUCK ABCHEE** jusqu'à la prochaine Assemblée Générale prévu le 16 mars prochain.

VIE DES PARTENAIRES

Bertrand Camus, Directeur général Eau France de Suez, en visite en Polynésie

Le Directeur général Eau France du Groupe Suez, Bertrand Camus, accompagné par Directeur des filiales outre-mer Eau France, Didier Vallon, était en visite du 2 au 6 janvier en Polynésie française, où le groupe spécialisé dans l'assainissement et le traitement des déchets possède une filiale, la Polynésienne des Eaux. « Au cours de ce séjour, cette délégation a visité les installations innovantes exploitées par la Polynésienne des Eaux, notamment à Bora Bora, et a rencontré les partenaires locaux ainsi que les autorités de la Polynésie française », indique la Polynésienne des Eaux. Sur l'île de Bora Bora, le Groupe Suez Outre-mer a notamment mis en place, à travers sa filiale la Polynésienne des Eaux, la deuxième installation Osmosun au monde. Sur l'île de Moorea, la Polynésienne des Eaux a pu récupérer l'intégralité du réseau d'eau pour la potabilisation. Enfin à Pirae, sur l'île de Tahiti, la filiale a récemment mis en place un système de tranchées drainantes et filtrées dans le lit de la rivière Nahoata, en plus d'une interconnexion avec le réseau d'eau de la ville de Papeete, déjà potable. Pour **Bertrand Camus**, la Polynésienne des Eaux permet au Groupe Suez de s'appuyer sur une « société locale qui comprend les enjeux ». Après cette visite en Polynésie, **Bertrand Camus** et **Didier Vallon** se rendront en Nouvelle-Calédonie, où le Groupe Suez s'implique également via a filiale la Calédonienne des Eaux.

http://outremers360.com/societe/bertrand-camus-directeur-general-eau-france-de-suez-en-visite-en-polynesie/

FEDOM &

BRÈVES

Norwegian Air, un nouvel arrivant dans le paysage aérien ultramarin

La compagnie aérienne "low-cost" en prépare pas moins de 152 au départ de l'Argentine. 51 d'entre elles sont pour l'instant sans concurrence. Parmi ces nouvelles destinations, la compagnie prévoirait, entre autres, de rallier la Martinique, la Guadeloupe, mais aussi Papeete au départ de Cordoba ou de Buenos Aires.

La jeune compagnie a commandé une dizaine de Boeing 737-800. Elle devrait créer 3 200 emplois directs en Argentine (dont 300 pilotes) dans les deux prochaines années.

https://la1ere.francetvinfo.fr/polynesie/tahiti/polynesie-francaise/norwegian-air-nouvel-arrivant-paysage-aerien-polynesien-544909.html

Hausse du trafic aérien en Outre-mer

L'année 2017 s'achève avec un trafic aérien au beau fixe à destination des outre-mer. Deux aéroports ultramarins dépassent désormais les deux millions de passagers annuels.

Le site "Air Journal", a constaté une hausse de 7,9% des relations transversales entre La Réunion, la Guadeloupe et la métropole. Le journal spécialisé explique cette hausse par l'ouverture de lignes et l'arrivée de nouveaux opérateurs tel que la compagnie French Blue.

https://la1ere.francetvinfo.fr/polynesie/tahiti/polynesie-francaise/hausse-du-trafic-aerien-outre-mer-544647.html

http://www.air-journal.fr/2017-12-25-aeroport-de-pointe-a-pitre-le-cap-des-2-millions-de-passagers-franchi-5192306.html

Référendum 2018: un Comité des sages mis en place en Nouvelle-Calédonie

Un Comité des sages, voulu par le Premier ministre **Edouard Philippe** pour surveiller les propos tenus lors de la campagne pour le référendum sur l'indépendance prévu en 2018, a

été mis en place mercredi 27 décembre en Nouvelle-Calédonie. Ce comité est destiné à ce "que la période qui s'annonce ne soit pas d'expressions l'occasion excessives blessantes, qu'elle soit à la hauteur de ce qui doit être transmis aux jeunes générations dans une culture océanienne où la parole a une place centrale", insiste le Haut-commissariat dans son communiqué. Le comité composé de personnalités reconnues, respectées, représentant la diversité de la Nouvelle-Calédonie, aura vocation à être saisi ou à s'autosaisir lorsque les valeurs communes de la Nouvelle-Calédonie et donc le vivre-ensemble seraient concernés.

https://www.tahiti-infos.com/Referendum-2018un-Comite-des-sages-mis-en-place-en-Nouvelle-Caledonie_a167699.html

Biodiversité: L'ONU prépare un prochain traité international sur la protection des océans

140 Etats-membres de l'ONU ont adopté le 24 décembre dernier une résolution consacrant l'ouverture officielle des négociations qui doivent aboutir à un traité international visant à préserver les 45 % de la surface du globe recouverts par la haute mer. A partir de septembre 2018, les négociateurs vont se pencher sur un traité contraignant qui fixera les règles pour la gestion durable et la conservation de la biodiversité audelà des juridictions nationales.

http://outremers360.com/planete/biodiversite-lonu-prepare-un-prochain-traite-international-sur-la-protection-des-oceans/

Ouragan Maria : délai réduit pour toucher le fonds de compensation de la TVA en Guadeloupe, Martinique et à Saint-Martin

Les communes touchées par l'ouragan Maria de catégorie 5 -le niveau le plus élevé- pourront percevoir le fonds de compensation pour la TVA (FCTVA) "l'année même de la dépense pour celles engagées afin de réparer les dégâts causés par les intempéries exceptionnelles".

Au total, plus d'une trentaine de communes de

FEDOM 3

Guadeloupe touchées par des inondations ou des coulées de boues et 17 frappées par des vents violents peuvent bénéficier de ces délais réduits, ainsi que plus d'une dizaine de communes de Martinique concernées par des inondations ou coulées de boues et la collectivité de Saint-Martin.

https://la1ere.francetvinfo.fr/ouragan-maria-delaireduit-toucher-fonds-compensation-tvaguadeloupe-martinique-saint-martin-545061.html

Ile à cordes : La Réunion inaugure son premier village solaire

Mercredi 13 décembre 2017, la Communauté intercommunale des villes solidaires de La Réunion inaugurait son premier village solaire à Îlet à Cordes, dans le cirque de Cilaos, une zone située en bout de réseau, victime de coupures d'électricité régulières et difficilement accessible. L'installation de chauffe-eaux solaires individuels (CESI) permet de couvrir au moins 75% des besoins en eau chaude du foyer, et peut-être accompagné d'un système d'appoint électrique temporisé permettant en cas d'intempéries ou de mauvaises conditions météo d'avoir recours à un appoint électrique pour chauffer l'eau. Cette solution Elle permet, en outre, de favoriser l'accès aux énergies renouvelables, structurer une stratégie de développement adaptée, soutenir la filière solaire thermique locale, diminuer les situations de précarité énergétique et d'effacer les charges électriques sur le réseau.

http://lenergeek.com/2018/01/04/reunion-ilet-a-cordes-village-solaire-chauffe-eaux-solaires-individuels/

Le Grand Port maritime de la Réunion devient le 1er port des Outre-Mer et change de dimension

Le Grand Port de la Réunion passe devant celui de Nouméa en Nouvelle Calédonie et devient ainsi le plus important de tout l'Outre-Mer. La hausse importante du trafic est liée au développement du hub de CMA CGM. En 2016, l'INSEE a évalué que les entreprises présentes sur la zone industrialo-portuaire de la Réunion représentaient 7 % de la valeur ajoutée de

l'ensemble des activités économiques de l'Île et plus de 4300 emplois directs. Le port de La Réunion ambitionne de capitaliser sur son développement récent et d'améliorer les retombées pour le territoire en renforçant son attractivité au travers aménagement d'une nouvelle zone d'activités. Cette zone reconnue d'ores et déjà en tant que Projet d'intérêt Général par l'Etat, devra favoriser les liens directs entre l'économie réunionnaise et la nouvelle offre maritime et portuaire récemment développée.

http://outremers360.com/economie/le-grand-port-maritime-de-la-reunion-devient-le-1er-port-des-outre-mer-et-change-de-dimension/

Fort-de-France, leader au palmarès des villes qui offrent le plus d'emplois dans les Outre-mer

Avec 9.385 offres d'emploi, la ville de Fort-de-France en Martinique est celle qui offre le plus d'emplois dans les Outre-mer selon Jobijoba, site leader en matière de collecte de petites annonces, qui vient de publier son "Baromètre 2017" de l'emploi dans les départements et territoires d'outre-mer. Suivent ensuite, Cayenne en Guyane avec 6580 offres d'emploi et Saint Denis de la Réunion avec 5460 offres.

De manière globale, c'est dans la santé que les offres sont les plus nombreuses (13 %), puis le commerce et la vente (12,6%), l'hôtellerie (10,2%), le BTP (7,4 %) et enfin l'industrie (7,2%).

https://la1ere.francetvinfo.fr/fort-france-leader-aupalmares-villes-qui-offrent-plus-emplois-outremer-546545.html

Croisière : le président de la CCISM préconise trois points d'accueil en partie française

Avec le passage d'Irma, les sites prisés par les croisiéristes ont été en partie endommagés. Les excursions ont ainsi été repensées. Par exemple, il est désormais proposé aux croisiéristes de passer la journée sur la plage de Kim Sha beach à Simpson bay.

Jean Arnell préconise de définir trois points d'accueil en partie française. «Il faut avoir un point

FEDOM 3

d'accueil temporaire à la Baie orientale car le touriste veut venir boire un verre sur la plage de la Baie Orientale. Il faut donc des installations temporaires et nettoyer la plage», convient le président de la CCISM.

De plus, il faut deux autres «points d'accueil temporaires à Marigot», le premier au niveau de la rue du Général de Gaulle, le second proche du centre commercial le West Indies. Pour le président de la CCISM, il est impératif de réagir rapidement car «la partie hollandaise est en train d'organiser les excursions en partie hollandaise».

http://www.soualigapost.com/fr/actualite/18449/to urisme/croisi%C3%A8re-le-pr%C3%A9sident-de-la-ccism-pr%C3%A9conise-trois-points-d%E2%80%99accueil-en

ETUDES, RAPPORTS ET ENQUÊTES

Le rapport du Sénat qui veut dépayser les affaires politiques du fenua

Le rapport d'information de la commission des lois du Sénat consacré à la Polynésie française vient d'être rendu public. Comme demandé par la sénatrice Lana Tetuanui fin 2016, une large partie est consacrée à la justice. Le rapport recommande d'ailleurs le « dépaysement » hors des juridictions polynésiennes des affaires « mettant en cause des personnalités politiques ». Avec ce rapport, les sénateurs évoquent les difficultés de l'exercice de la justice et ses « moyens limités » sur le territoire « étendu » de la Polynésie française. De plus, selon le rapport : « Les moindres déclarations, par voie de presse, des responsables poursuivis et de leurs conseils ou des magistrats peuvent donner lieu à des polémiques préjudiciables à la sérénité dans laquelle la justice doit être rendue. Vos rapporteurs ont le sentiment que le dépaysement de ces affaires serait de nature à remédier à cette situation ».

Par ailleurs, sur la question du temps de séjour des magistrats en Polynésie, les rapporteurs estiment que la situation illustre l'intérêt de la mise en place de durée minimales et maximales d'affectation dans une juridiction pour les magistrats.

https://www.radio1.pf/le-rapport-du-senat-qui-veut-depayser-les-affaires-politiques-du-fenua/

voir le rapport integral : http://www.senat.fr/notice-rapport/2017/r17-165-notice.html

JOURNAL OFFICIEL

JO du 27.12.2017

Arrêté du 18 décembre 2017 modifiant l'arrêté du 26 décembre 2007 fixant la liste et la localisation des emplois de conseiller d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer ainsi que la nouvelle bonification indiciaire affectée à ces emplois

JO du 28.12.2017

Arrêté du 22 décembre 2017 fixant la rémunération du compte d'opérations de l'Institut d'Emission d'Outre-Mer (IEOM) en application de l'article R. 712-4-1 du code monétaire et financier

Arrêté du 21 décembre 2017 portant nomination de M. **BERTHIER (Emmanuel)** au poste de président du conseil de coordination interportuaire Antilles-Guyane

Arrêté du 22 décembre 2017 portant nomination de M. Ulric de LA BORIE DE LA BATUT au poste de secrétaire général adjoint du haut-commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie

Arrêté du 22 décembre 2017 fixant la liste des organisations syndicales reconnues représentatives dans la convention collective de l'industrie sucrière et rhumière de la Martinique (n° 2534)

Arrêté du 22 décembre 2017 fixant la liste des organisations syndicales reconnues représentatives dans la convention collective du travail du personnel des banques de la Martinique (n° 2702)

Arrêté du 22 décembre 2017 fixant la liste des organisations syndicales reconnues

FEDOM &

représentatives dans la convention collective du travail du personnel des banques de la Guadeloupe, de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy (n° 2704)

Arrêté du 22 décembre 2017 fixant la liste des organisations syndicales reconnues représentatives dans la convention collective du travail du personnel des banques de la Guyane (n° 2701)

Arrêté du 22 décembre 2017 fixant la liste des organisations syndicales reconnues représentatives dans la convention collective des ouvriers du bâtiment, des travaux publics et des industries et activités connexes de la Guyane (n° 2870)

Arrêté du 21 décembre 2017 fixant la liste des organisations professionnelles d'employeurs reconnues représentatives dans la convention collective départementale des sucreries, sucreries-distilleries et distilleries de la Guadeloupe (1700)

Arrêté du 22 décembre 2017 fixant la liste des organisations syndicales reconnues représentatives dans la convention collective départementale des établissements d'hospitalisation privée de la Guadeloupe (n° 2405)

Arrêté du 22 décembre 2017 fixant la liste des organisations syndicales reconnues représentatives dans la convention collective des employés, techniciens et agents de maîtrise du bâtiment et travaux publics de Guadeloupe (n° 3144)

Arrêté du 28 novembre 2017 portant suppression d'une régie d'avances auprès de la direction interrégionale de la direction de la sécurité de l'aviation civile à Saint-Denis La Réunion (budget annexe)

Arrêté du 22 décembre 2017 fixant la liste des organisations syndicales reconnues représentatives dans la convention collective auto-moto de La Réunion (n° 1247)

Arrêté du 21 décembre 2017 fixant la liste des

organisations professionnelles d'employeurs reconnues représentatives dans la convention collective départementale du commerce de la Réunion (1225)

JO du 29.12.2017

Arrêté du 21 décembre 2017 autorisant au titre de l'année 2018 l'ouverture de concours pour le recrutement d'adjoints administratifs principaux de 2e classe de l'intérieur et de l'outre-mer

Arrêté du 21 décembre 2017 autorisant au titre de l'année 2018 l'ouverture d'un examen professionnel pour l'accès au grade de secrétaire administratif de classe normale de l'intérieur et de l'outre-mer

Arrêté du 22 décembre 2017 autorisant au titre de l'année 2018 l'ouverture d'un concours externe et d'un concours interne pour le recrutement d'adjoints administratifs principaux de 2e classe de l'intérieur et de l'outre-mer pour les services localisés en région Ile-de-France

Décret n° 2017-1788 du 27 décembre 2017 relatif aux prestations familiales à Mayotte

Décret n° 2017-1786 du 27 décembre 2017 portant attribution d'une aide exceptionnelle de fin d'année spécifique à Mayotte destinée aux bénéficiaires du revenu de solidarité active et aux bénéficiaires de l'allocation de solidarité spécifique

Arrêté du 26 décembre 2017 portant fixation pour 2018 du montant des cotisations dues au titre du régime de l'assurance obligatoire des non-salariés agricoles contre les accidents du travail et les maladies professionnelles et le montant de la part des cotisations affectée à chaque catégorie de dépenses de ce régime, en Guadeloupe, en Guyane, en Martinique, à La Réunion, à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin

JO du 30.12.2017

Décret n° 2017-1802 du 28 décembre 2017 relatif à l'acte de notoriété portant sur un immeuble situé en Corse, en Guadeloupe, en Guyane, en Martinique, à La Réunion, à Mayotte ou à Saint-

FEDOM **②**

Martin

Arrêté du 27 décembre 2017 relatif au montant du plafond de ressources de l'allocation de rentrée scolaire et aux tranches du barème applicable au recouvrement des indus et à la saisie des prestations à Mayotte

Arrêté du 22 décembre 2017 fixant la liste des organisations syndicales reconnues représentatives dans la convention collective départementale des sucreries, sucreries-distilleries et distilleries de la Guadeloupe (n° 1700)

Arrêté du 22 décembre 2017 fixant la liste des organisations syndicales reconnues représentatives dans la convention collective pour les stations-service en Guadeloupe (n° 1961)

Arrêté du 22 décembre 2017 fixant la liste des organisations syndicales reconnues représentatives dans la convention collective des ouvriers du bâtiment et des travaux publics de la Guadeloupe et dépendances (n° 2328)

JO du 31.12.2017

Décret n° 2017-1873 du 29 décembre 2017 authentifiant les chiffres des populations de métropole, des départements d'outre-mer de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de La Réunion, de Saint-Barthélemy, de Saint-Martin, et de Saint-Pierre-et-Miquelon

Arrêté du 21 décembre 2017 portant nomination des jurys de validation des acquis de l'expérience maritime pont, machine et électrotechnique pour l'année 2018 en Guyane

Arrêté du 30 décembre 2017 fixant les tarifs des cotisations d'accidents du travail et des maladies professionnelles des activités professionnelles à Mayotte pour l'année 2018

JO du 04.01.2018

Arrêté du 27 décembre 2017 modifiant l'arrêté du 8 décembre 2005 modifié portant institution de régies de recettes et de régies d'avances auprès des résidences administratives des directions

régionales des services pénitentiaires et de la mission des services pénitentiaires d'outre-mer ainsi que des établissements pénitentiaires

Arrêté du 22 décembre 2017 fixant la liste des organisations syndicales reconnues représentatives dans la convention collective départementale du commerce de La Réunion (n° 1225)

JO du 05.01.2018

Arrêté du 12 décembre 2017 portant ouverture d'un examen professionnel d'accès au grade d'ingénieur territorial, par voie de promotion interne organisé par le Centre de gestion du département de la Guyane

* *